



Enseignants du conservatoire (AEA/PEA) Revendications

Revendications votées en réunion syndicale du 13 avril

Garanties écrites avant l'engagement sur la démarche métier

- ✓ Hausse significative du régime indemnitaire
- ✓ Ouvrir et poursuivre les négociations du régime indemnitaire en parallèle de la démarche métiers en co-construction effective avec les enseignants
- ✓ Rétroactivité du régime indemnitaire à partir de janvier 2021
- ✓ Calendrier concerté

Régime indemnitaire

- ✓ Atteindre, selon un calendrier à définir avec les organisations syndicales et le collectif, l'équité avec les autres filières.

Dans un second temps, dans les négociations (ne pas afficher tout de suite) :

- ✓ Trouver des leviers hors ISOE pour y arriver
- ✓ Si vraiment pas possible, demander à minimal'ISOE au max pour tous et activer les heures supplémentaires (HSA ou HSE) pour valoriser des responsabilités particulières (à définir)

Lutte contre la précarité (Contractuels, vacataires et temps non complets)

- ✓ Activer la prime d'installation pour les salaires de début de carrière (précarité financière)
- ✓ Achever, pour les contrats sur postes non permanents, les transformations des contrats de 10 mois en 12 mois
- ✓ Poursuivre la mise en place des contrats de 2x3 ans transformables en CDI pour les AEA sur emplois permanents
- ✓ Transformer les HS régulières annuelles proposées à des postes à temps incomplets en augmentant la quotité de travail des temps non complets (en veillant aux possibilités de cumul et une bonne activité du Conservatoire)
- ✓ Transformer les vacations en contrats, quand il y a des besoins structurels et en veillant à garder la nécessaire souplesse de fonctionnement.

Garantir des moyens informatiques

Dans un contexte et une volonté politique de développer l'enseignement numérique. Pour garantir notamment une séparation vie privée / vie professionnelle.

- ✓ Mettre en place les réseaux informatiques filaires & WIFI ainsi que de téléphonie dans le bâtiment Guillaudot et le bâtiment Danse
- ✓ Attribuer des équipements informatiques (dont logiciels associés) et de téléphonie Attention aux spécificités de performances nécessaires aux métiers.

Dans un second temps, dans les négociations (ne pas afficher tout de suite) :

- ✓ Si les solutions pas possible, trouver une solution alternative pour ne pas déployer sur les équipements personnels des enseignants des outils (type TEAMS), qui ne respectent pas totalement le traitement des données personnelles (type GAFAM).

Prise en compte des frais de déplacement

- ✓ Prendre en compte dans la prime vélo les déplacements professionnels, intersites
- ✓ Mettre à disposition des cartes star avec tickets métro et bus
- ✓ Résoudre la question des assurances pour les personnes, le matériel (instruments, ordinateur,) et le moyen de locomotion lors des déplacements professionnels

Attribuer des tickets restaurant selon les quotités des autres services à savoir 20 tickets restaurant pour un temps A proratiser selon les temps partiels ou temps incomplets.

Prendre en compte des frais de discipline (achat d'instruments, de partition, livres et spectacles,...)

- ✓ Trouver une solution pour amoindrir les frais de discipline (Activation de primes de l'éducation nationale si possible par exemple, instruments mis à disposition,...)

Création de postes

- ✓ Créer 3 ETP en AEA (60 heures d'enseignement) pour accompagner l'implantation du Conservatoire dans le nouveau bâtiment ?